

## Compte-rendu de la réunion du bassin d'Argenteuil n°1

Le support de présentation de la réunion est en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.genial.ly/59bbe4006882b51728854d8c/genially-bassin-doc-line-et-ambre-copy>

### Ordre du jour :

- Présentations
- Lettre de rentrée
- PPCR
- Calendrier de l'année
- Les ressources du bassin
- Les salons littéraires
- Concours de dessin du bassin
- Point sur les formations

### 1. Présentations :

Nous avons pu faire les présentations en début de réunion : Mme Florysiak et les deux animatrices ont projeté leurs noms et adresses mail :

[line.baverel@ac-versailles.fr](mailto:line.baverel@ac-versailles.fr), en poste au lycée Julie-Victoire Daubié à Argenteuil

[ambre.delaunay@ac-versailles.fr](mailto:ambre.delaunay@ac-versailles.fr), en poste au collège Eugénie Cotton, à Argenteuil

[nathalie.florysiak@ac-versailles.fr](mailto:nathalie.florysiak@ac-versailles.fr), IPR- EVS depuis deux ans du bassin

Mme Florysiak précise qu'elle ne répond qu'aux mails envoyés par une **adresse académique**.

Presque tous les membres étaient présents et nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous deux collègues relevant de l'enseignement privé. Nous ne savons pas quelle est l'origine de la convocation de tous les professeurs-documentalistes du bassin, puisque seuls les enseignants du public étaient convoqués jusqu'alors.

Nous avons fait le point sur les convocations : deux collègues ne l'ont pas reçue.

### 2. Lettre de rentrée et PPCR

Madame Florysiak, IPR-EVS et DAFPE, s'est présentée aux nouveaux arrivants dans le bassin et a fait un point sur la lettre de rentrée, disponible sur le site « documentation versailles » <http://www.documentation.ac-versailles.fr/spip.php?article374>

- **Le chapeau de cette lettre** est commun à toutes les disciplines de l'académie et rappelle les ambitions du projet académique (<http://www.ac-versailles.fr/Projet%202020/cid115522/l-integralite-projet-academique.html>) dont les trois axes sont :

Axe 1 : réussir à tout niveau et dans chaque disciplines

Axe 2 : Apprendre et agir dans le monde du 21<sup>e</sup> siècle

Axe 3 : Mobiliser les intelligences

- **Dans le cadre de l'axe 3**, Mme Florysiak rappelle l'importance de ces réunions dans le processus de formation continue. Les professeurs-documentalistes ont la chance d'avoir 4 réunions obligatoires dans l'année et 3 réunions optionnelles. Le taux de participation à ce type de formation est très élevée.
- Dans la continuité de ces réunions, les **comptes-rendus sont mis en ligne** sur le site académique après validation par l'inspecteur en charge du bassin. Ce site permet de mutualiser les outils et les productions des enseignants documentalistes, c'est pourquoi il **ne faut pas hésiter à mettre en valeur les actions menées en lien avec le projet académique**. Les professeurs-documentalistes sont encore trop peu nombreux à diffuser leurs activités innovantes.
- **Le PPCR** (Parcours professionnels, carrières, rémunérations) est un dispositif appliqué à l'ensemble de la Fonction Publique et pour les personnels de l'Education nationale, il concerne la reconstruction de leur carrière et la revalorisation de leurs grilles de rémunération. Il s'accompagne aussi de nouvelles modalités d'évaluation. L'évaluation doit être dissociée de l'accompagnement. C'est l'accompagnement des personnels qui est prioritaire.

Le PPCR est constituée de **trois rendez-vous** de carrière à **l'échelon 6, l'échelon 8 et l'échelon 9** : [http://www.education.gouv.fr/cid112017/parcours-professionnels-carrieres-remunerations-quels-effets-debut-2017-pour-les-personnels-enseignants-education-orientation-psychologues.html#Textes\\_de\\_reference](http://www.education.gouv.fr/cid112017/parcours-professionnels-carrieres-remunerations-quels-effets-debut-2017-pour-les-personnels-enseignants-education-orientation-psychologues.html#Textes_de_reference):

#### Déroulement des rendez-vous de carrière :

- Concernant l'académie de Versailles, aucun document ne sera exigé par l'inspecteur même si la possibilité est laissée de compléter un guide et de fournir des documents.
- La situation professionnelles observée devra être en lien avec le référentiel de compétences et devra mettre en avant la relation pédagogique avec les élèves.
- Un débriefing sera porté sur la politique documentaire de l'établissement avec le chef d'établissement, l'enseignant et l'inspecteur.

#### **3. Ressources académiques :**

- Nous avons transmis les **ressources numériques sélectionnées par Daniela Brun** précédemment sur la liste de diffusion mais elles seront jointes à nouveau avec ce compte-rendu.
- Le **site « documentation versailles »** a été présentée aux collègues ainsi que deux autres moyens de mettre en valeur les projets : **la liste cdiactu** pour valoriser les usages pédagogiques innovants ainsi que **le fil twitter @DocVersailles** pour ceux qui utilisent ce réseau social.

- Le nouveau contact de la **DAVLC** (Délégation Académique à la Vie Lycéenne et Collégienne) a également été présenté, il s'agit de **Caroline Monath** ([caroline.monath@ac-versailles.fr](mailto:caroline.monath@ac-versailles.fr) ou **06 07 87 59 38**) qui travaille notamment sur des projets liés à **l'engagement des élèves**. Elle a rédigé un kit pédagogique sur ce sujet qui sera transmis en pièce jointe.
- Le **médiapôle d'Argenteuil** se situe au collège Eugénie-Cotton, il est désormais géré par de nouveaux **conseillers de bassin pour le numérique** :
  - Julien Delmas ( Tél. : 06.87.17.06.99 [julien.delmas@ac-versailles.fr](mailto:julien.delmas@ac-versailles.fr) )
  - Amandine Guilloux (Tél. : 06.74.52.01.70 [amandine.guilloux@ac-versailles.fr](mailto:amandine.guilloux@ac-versailles.fr) )
- **L'accompagnement de BCDI et esidoc** n'est désormais plus académique mais basé à Poitiers. Le numéro pour les contacter est le **05 49 60 67 99**. il est également possible de les contacter à l'adresse <http://cyberlib.crdp.poitiers.org/compte> dans « Accompagnement esidoc ».
- **La liste de diffusion du bassin (cdi.argenteuil)** sert à communiquer entre ses membres à transmettre des informations transmises par l'inspection. **La procédure** pour s'inscrire est décrite sur le site académique : <http://www.documentation.ac-versailles.fr/spip.php?article281>

#### 4. Calendrier des réunions :

##### Réunions obligatoires :

- La **réunion n°2** se tiendra le **jeudi 8 février dès 8h30, au collège Eugénie Cotton** à Argenteuil, sur la thématique «**Autour des médias, un média par établissement** », en présence du formateur de la DANE Martin Gibon sur l'utilisation du téléphone portable ou de la tablette pour créer un média avec les élèves.
- La **réunion n°3** est la réunion **commune avec les CPE du bassin**, elle se tiendra le **jeudi 29 mars à 13h30 au lycée Julie-Victoire Daubié** à Argenteuil sur la thématique « **Les parcours éducatifs** ». Le contenu reste à préciser.
- La **réunion n°4** se tiendra au **lycée Georges Braque** à Argenteuil le **14 juin, dès 9h**, sur la thématique « **Rôle et reconnaissance des professeurs-documentalistes dans l'évaluation des élèves** ».

##### Réunions optionnelles :

- La **réunion optionnelle n°1** se tiendra au **CDI du collège Eugénie Cotton le jeudi 8 février après-midi**, il s'agira de reconduire la réunion optionnelle qui s'était tenue l'an dernier « **Coups de cœur littéraires** », c'est-à-dire la présentation par les professeurs-documentalistes présents de 3 à 4 documents ainsi que l'intervention de la libraire de la ville.

- La **réunion optionnelle n°2** doit être fixée **après sondage** auprès des collègues.

Choix n°1 : visite enseignant du musée de l'Homme : 29 mars au matin

Choix n°2 : journée professionnelle du salon du livre de Paris : semaine du 16 mars

Choix n°3 : visite des catacombes de Paris : 29 mars au matin

- La **réunion optionnelle n°3** est la **journée inter-académique** qui se tiendra le **5 avril 2018 à la BnF et dans les Canopé** des trois académies sur le thème « **le CDI en tant qu'espace** ».

## 5. Concours de dessin du bassin

Pour la 4<sup>e</sup> année, nous proposons aux collègues du bassin de participer au concours de dessin. Un sondage sera envoyé pour déterminer quels sont les collègues voulant participer. Il s'agit d'un concours avec un thème déterminé ensemble, regroupant les catégories « **collège** », « **lycée** » et « **numérique** ».

1. **Un premier vote** est organisé dans chaque établissement pour sélectionner trois dessins
2. **Les dessins sont partagés** sur un espace collaboratif.
3. **Un second vote est organisé par catégorie** avec les dessins sélectionnés par chaque établissement.
4. **Les votes sont recueillis** et mutualisés.
5. Une **projection est organisée fin mai-début juin** pour procéder à la **remise des prix**.

Les établissements participent à hauteur d'environ **20€ aux lots** et financent les **places de cinéma (entre 2 et 4€ par élève)**.

**Les critères** restent : **format A4, respect du thème et originalité**.

**Attention**, une fois engagés, les établissements **doivent participer jusqu'au bout au prix**.

## 6. Les salons littéraires de l'année :

Différents salons se tiennent durant l'année :

- le **salon du livre jeunesse de Montreuil** du 29 novembre au 4 décembre 2017
- le **salon du livre d'Argenteuil**, le 4 février 2018, à la salle Jean Vilar à Argenteuil
- le **salon du livre Paris**, du 16 mars au 19 mars 2018 dont le pays invité sera la Russie. Des chèques LIRE sont offerts à hauteur de 12€ par élève.
- le **salon du Livre du Vexin**, organisé par Sébastien Féranec, professeur-documentaliste à Magny-en-Vexin et formateur.

## 7. Points sur les formations :

- Des formations sont proposées pour les titulaires **1<sup>ère</sup> année, 2<sup>e</sup> année et 3<sup>e</sup> année** afin de les accompagner dans l'enseignement avec les outils numériques : il s'agit du stage « **Débuter à l'ère du numérique** », module 2. Il est possible de s'y inscrire avant le **20**

**octobre sur GAIA** par l'intermédiaire du chef d'établissement avec le code **17A0251217**, module 51492.

- Il est possible de participer à des **Formations à Initiative Locale (FIL)** à partir de souhaits du terrain, comme par exemple les formations établissement. Plusieurs collègues font remonter le souhait d'être **formés à la base documentaire gratuite PMB pour basculer sur ce système**. Un sondage sera effectué pour faire remonter les candidatures à cette formation. Il faudra contacter les référents PMB de l'académie.
- Une **formation de la Cité internationale de la Bande Dessinée et de l'Image** (<http://www.citebd.org/spip.php?rubrique125>) située à Angoulême est en principe également proposée sur leur site la **dernière semaine de janvier**. Il s'agirait de **trois jours de conférences** suivis de la première journée d'ouverture du festival de la BD d'Angoulême. Les frais de transport, de bouche et de logement sont à la charge des stagiaires. Une autorisation est à demander au chef d'établissement. Un sondage serait également proposé pour mutualiser les coûts.  
Attention, cette formation n'est pas sûre pour des problèmes budgétaires. Nous vous tiendrons au courant.

#### 8. Devoirs faits :

Un *vademecum* sur le dispositif sera mis en pièce jointe de ce compte-rendu. Il est pour l'instant peu investi. Il s'adresse aux **élèves volontaires de collège**, en dehors de leurs heures de cours avec pour objectif de ne plus avoir à faire de devoir en rentrant chez eux. Les enseignants-documentalistes sont tout autant que leurs collègues concernés par ce dispositif. La rémunération quant à elle s'élève au même montant que l'accompagnement éducatif. La question de la **coordination de ce dispositif** par le professeur-documentaliste est posée.